



Coopération Cameroun-FIDA

Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes)



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0004./AMI/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM/RAF/
2020 DU 29 Juin 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT EN VUE DE L'AUDIT DES
ETATS FINANCIERS ET DES ETATS ANNEXES DU PROGRAMME DE PROMOTION DE
L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES POUR LES EXERCICES 2020, 2021 ET 2022.
Financement : Accord de prêt FIDA N° 2000001964 CM- code PTBA D1416**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Cameroun a signé le 12 février 2015 l'Accord de Prêt N°2000000758 avec le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour le financement du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) pendant une période de 6 ans divisée en deux cycles de financement de trois ans chacun pour un montant total de 67 millions de dollars USD dont 9,9 millions USD pour la contrepartie du Gouvernement. L'amendement à l'accord de financement a été signé le 09 décembre 2019 et porte le N° 2000001964. Conformément à l'Accord de Prêt et à la lettre à l'emprunteur, la Coordination Nationale du Programme envisage le recrutement d'un Cabinet d'audit indépendant aux fins de vérification des comptes, écritures et états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

II. OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objet la pré-sélection des Cabinets d'Audit admis à concourir à la Demande de Propositions (DDP) subséquente pour la réalisation de l'audit des états financiers et des états annexes du PEA-Jeunes pour l'exercice 2020, 2021 et 2022.

III. PARTICIPATION

La participation au présent AMI est ouverte aux Cabinets d'Audit Camerounais ou étrangers ayant une expérience avérée en audit externe des projets/programmes financés par les bailleurs de fonds internationaux.

IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les Cabinets intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont légalement installés et qualifiés pour exécuter les services et déposer un dossier constitué de deux enveloppes dont une comportant le dossier administratif (enveloppe A) et l'autre le dossier technique (enveloppe B):

- Le dossier administratif constitué de pièces suivantes en original ou en copies légalisées datant de moins de trois (03) mois:(i) pour les nationaux : une lettre de motivation précisant que le Cabinet a l'intention de soumissionner à la Demande de Propositions (DDP) s'il est présélectionné, l'adresse (plan et attestation de localisation) et la raison sociale du soumissionnaire, les statuts ou textes qui justifient l'existence du soumissionnaire ; l'accord de groupement s'il y a lieu ; une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du soumissionnaire ; une copie certifiée par le service des impôts des deux

documents ci-après en cours de validité: carte de contribuable ; et attestation de non-redevance ; une attestation de soumission à la CNPS délivrée pour le présent avis à manifestation d'intérêt, une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ; l'autorisation de vérification des références dûment signée du responsable principal du Cabinet ou du mandataire du groupement de Cabinets. (ii) pour les étrangers : *Registre de Commerce, attestation de non redevance fiscale et de non faillite.*

- Un dossier technique comprenant : *une note de présentation du Cabinet avec domaines d'activités faisant ressortir les expériences générales en audit et spécifiques en matière d'audit des projets; les références concernant l'exécution de contrats analogues avec pièces justificatives (noms des clients, copies des contrats montrant les objets des prestations, PV des réceptions/attestations de bonne exécution et autres documents pertinents), la liste du personnel clé composée d'au moins quatre membres dont un Chef de Mission (Bac+5, minimum 10 ans d'expérience), un Expert en Audit des marchés publics (Bac+5, minimum 5 ans d'expérience) et deux Auditeurs Séniors (Bac+5, minimum 6 ans d'expérience) ; pour chaque membre du personnel : copies certifiées des diplômes, CV daté et signé, attestation de disponibilité datée et signée.*

V. CRITERES DE QUALIFICATION

1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou falsifié ;
- Note des références du cabinet inférieure à 50/65
- Note du personnel clé inférieure à 20/30
- Note finale inférieure à 75/100

2. Critères de qualification

Les critères de pré qualification en vue de la constitution de la liste restreinte sont les suivantes :

	<u>Points</u>
▪ Présentation de l'offre	05 points
▪ Les Références du Cabinet	65 points
- Expériences générales (Audit des projets)	10 points
- Expériences spécifiques pertinentes pour la mission (Audit des projets financés par des prêts des Institutions Financières Internationales)	55 points
▪ CV du personnel clé :	30 points
- Chef de mission : Expert-comptable Diplômé	15 points
- Un auditeur en passation des marchés publics	05 points
- Deux (2) Auditeurs séniors (Comptables et Financiers)	10 points
Total :	100 points

Au maximum six (06) Cabinets ayant le plus grand nombre de points sur 100 seront retenus et invités à répondre à une Demande de Proposition pour la suite de la procédure.

VI. REMISE DES OFFRES

1. Le Coordonnateur National du PEA-Jeunes, invite les Cabinets intéressés à déposer leurs manifestations rédigées en français ou en anglais en quatre (04) exemplaires (un original et trois (03) copies) marquées comme telles à la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion du Programme (CNCG), sise à Bastos, descente face entrée Hôtel MEUMI Palace, B.P 35 157 Yaoundé Tél: (237) 222 20 90 90 - FAX : (237) 222 21 91 87; Email : adpeajeunes@gmail.com au plus tard quatorze jours calendaires après la date de la présente publication à 14 heures et porter la mention :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° **0004** /AMI/MINADER-MINEPIA/PEA-
JEUNES/CN/SPM/RAF/2020 DU **29 JUN 2020** POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT EN
VUE DE L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ET DES ETATS ANNEXES DU PROGRAMME DE
PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-JEUNES) POUR LES
EXERCICES 2020, 2021 ET 2022.»

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

VII. PUBLICATION DES RESULTATS

La publication de la Demande de Proposition (DDP) tiendra lieu de publication des résultats du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt.

Fait à Yaoundé, le **29 JUN 2020**

LE COORDONNATEUR NATIONAL

AMPLIATIONS :

- ARMP (pour publication et archivage)
- Cameroon tribune (pour publication)
- Bureau Pays FIDA pour le site
 - Affichage
- Archive



Belu Foma Alfred
Ingénieur des Industries Animales
Coordonnateur National
PEA - Jeunes